

Centre de valorisation et d'amélioration

**LE FRANÇAIS** *s'affiche!*

**C'EST UNE QUESTION DE  
VOCABULAIRE!**



## Table des matières

Académique .....	7
Accommoder ou rendre service .....	7
Adresser.....	8
Agrafeuse ou brocheuse .....	8
À la fin de la journée ou en fin de compte? .....	8
À la lumière ou au feu? .....	8
À l'année longue ou à longueur d'année? .....	9
Alternative ou possibilité? .....	9
Amener ou emmener .....	10
Amener ou apporter .....	11
Anxieux ou impatient? .....	11
Appendice ou annexe.....	12
Appliquer ou postuler .....	12
À toutes les semaines ou toutes les semaines? .....	13
Au niveau de.....	13
Balance? .....	14
Batterie.....	14
Blanc de mémoire ou trou de mémoire.....	15
Bon matin .....	15
Bonus ou boni ?.....	16
Ça n'a pas de bon sens ou ça n'a pas de bon sang?.....	16
Annuler.....	17
Céduler .....	17
Centre d'achats .....	18
Certain ou confiant?.....	18
Chambre des joueurs ou vestiaire?.....	18
Chambre des maîtres ou chambre principale? .....	18
Chance ou risque ? .....	18
Charger un montant.....	19
Comme par exemple .....	19
Coupure ou coupe? .....	19

Crier sur, contre ou après quelqu'un? .....	20
Débuter la session ou commencer la session? .....	21
Demander ou poser .....	22
Diagnostiquer une personne ou une maladie ?.....	22
Dû à .....	22
Échouer à ou échouer ? .....	23
Écolier, élève ou étudiant ?.....	24
Égaliser ou égaler? .....	24
Éligible ou admissible .....	25
Emphase .....	25
En accord avec.....	25
En l'absence de.....	26
Enseigner un cours ou donner un cours?.....	26
Étude .....	26
Étudiant en maîtrise ou à la maîtrise? .....	26
Exécutif ou bureau syndical? .....	27
Faire un retour sur .....	28
Focusser ou se concentrer .....	28
Frais de gestion ou frais d'opération?.....	28
Fraise .....	28
Garder la ligne .....	29
Gérant ou directeur?.....	30
Graduation ou collation des grades .....	30
Heures d'affaires .....	30
Impacter .....	31
Insécure ou inquiet?.....	31
Jubilé ou jubilaire? .....	31
Jusqu'à date ou jusqu'à maintenant ? .....	32
Le prix d'admission ou le prix d'entrée? .....	32
Les frais seront défrayés ou les frais seront couverts? .....	33
L'impact économique ou les répercussions économiques? .....	33
Livrer la marchandise .....	34

Mes sympathies ou mes condoléances?.....	34
Mettre l’emphase ou mettre l’accent ?.....	35
Momentum?.....	35
Page-turner .....	36
Pallier à quelque chose ou pallier quelque chose?.....	36
Partir?.....	36
Performer? .....	37
Pertes sévères ou lourdes pertes? .....	37
Prendre pour acquis ou tenir pour acquis?.....	38
Problématique ou problème?.....	38
Rapporter ou signaler?.....	39
Référer une cliente ou envoyer une cliente?.....	40
Revamper ou rénover?.....	40
Sauver du temps ou gagner du temps .....	41
Seconde main ou d’occasion?.....	41
Sensible ou délicat?.....	41
S’enregistrer ou s’inscrire?.....	42
Se pratiquer ou s’entraîner? .....	43
Siéger sur un comité ou siéger à un comité? .....	44
Significatif ou considérable? .....	44
Spéciaux ou rabais.....	44
Spécifique ou formel? .....	45
Suite à.....	45
Supporter .....	46
Supporteur .....	47
Tomber en amour ou tomber amoureux? .....	47
Tordre le bras ou forcer la main?.....	47
Transféré ou muté.....	48
Trouble ou problème?.....	48
Un terme de 3 ans ou une durée de 3 ans? .....	49
Tu questionnes la pertinence de sa décision ou tu t’interroges sur la pertinence de sa décision ? .....	50

Varia et autres termes.....	50
Versatile ou polyvalent?.....	51
Via un ami ou par un ami? .....	51
Vols domestiques ou vols intérieurs? .....	52
30 sous zéro ou moins 30 degré?.....	52

## **Note aux lecteurs**

Avec ce guide, je ne réinvente rien. Je ne fais que colliger des chroniques déjà parues et écrites par d'autres...

Ce que je partage est un aide-mémoire, un recueil non-exhaustif de mes difficultés, de mes étonnements et de mes interrogations par rapport au vocabulaire et aux mots à utiliser.

J'espère qu'il vous sera utile, que vous vous l'approprierez, que vous le complèterez et qu'il vous aidera à mieux manier la langue soutenue.

Je souhaite également qu'il vous donne envie d'aller flâner du côté de la Banque de dépannage linguistique de l'OQLF, du Grand dictionnaire terminologique de l'OQLF et du Bureau de la traduction du Canada tout en vous donnant le goût d'aller écouter les capsules linguistiques de Guy Bertrand, de Radio-Canada, dont la voix berce les amoureux des mots justes depuis maintenant plusieurs décennies.

Jean-Sébastien Ménard

## Académique

« Académique signifie « d'une Académie » pris dans le sens d'une société, d'une compagnie de savants, d'écrivains ou d'artistes. Peut aussi signifier « de l'Académie française » [...] Il prend également les sens péjoratifs de « conventionnel, compassé, guindé, raisonné, plat, appliqué, traité sans inspiration/sans originalité », notamment en art et en littérature, mais aussi dans d'autres domaines : *style, texte, peinture, pose, poète, talent académique*. Certaines sources considèrent académique comme fautif dans le sens de « qui ne mène à rien de pratique » et recommandent plutôt, selon le contexte, l'emploi des adjectifs théorique, spéculatif, sans portée pratique/peu pratique, intellectuel ou abstrait.

Dans le domaine de l'enseignement, en France, l'adjectif académique désigne « Qui a rapport à l'administration de l'académie ». Il est utile d'observer qu'en France, l'université comprend tout l'enseignement public, qui est réparti en académies, d'où l'emploi légitime d'académique pour désigner ce qui a rapport aux circonscriptions de l'université : *inspection académique, palmes académiques*.

Cependant, cette réalité en enseignement est différente au Canada, où académique est généralement considéré comme un anglicisme à remplacer par scolaire ou universitaire (et parfois aussi collégial). Bon nombre d'ouvrages européens jugent l'emploi d'académique comme un régionalisme, non seulement au Canada, mais aussi en Belgique et en Suisse. Selon le contexte, l'anglais *academic* peut aussi se rendre par pédagogique, didactique, théorique, enseignement, formation ou études. »<sup>1</sup>

## Accommoder ou rendre service

« En français, le verbe *accommoder* est surtout employé en cuisine (ou au sens figuré) dans le sens d'« apprêter ». Il peut aussi être employé dans le sens de « mettre en accord, adapter » ou de « convenir ». En optique, il signifie « ajuster » (en

---

<sup>1</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_a&page=981QXPv6Qgeg.html#zz981QXPv6Qgeg](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_a&page=981QXPv6Qgeg.html#zz981QXPv6Qgeg)

parlant de l'œil). Sous sa forme pronominale, il est surtout employé avec la préposition *de* et signifie « accepter ce qui se présente, se contenter de ».

Le verbe *accommoder* n'a pas les sens de « rendre service », « consentir », « loger », que le verbe *to accommodate* peut avoir en anglais. De même, le substantif *accommodation* est un anglicisme au sens de « logement ». »<sup>2</sup>

### Adresser

« La formule *adresser l'auditoire* est un calque de *to address the audience* à remplacer par : s'adresser à un auditoire, parler à un auditoire, prendre la parole devant un auditoire, prononcer un discours devant un auditoire, prononcer une allocution devant un auditoire. De façon générale, *s'adresser à* veut dire « parler en public ». [...] La formule *adresser la parole à un auditoire* ne convient pas, car *adresser la parole à* une ou à quelques personnes, c'est leur parler directement. »<sup>3</sup>

### Agrafeuse ou brocheuse

Brocheuse est une « impropiété au sens d'agrafeuse, « appareil servant à attacher, entre autres, des feuilles de papier »<sup>4</sup>.

### À la fin de la journée ou en fin de compte?

« À la fin de la journée » vient de l'anglais « at the end of the day ». Il vaut mieux employer « en fin de compte, en somme, finalement »<sup>5</sup>.

### À la lumière ou au feu?

« Sous l'influence de l'anglais *light*, on emploie à tort le substantif *lumière* dans le domaine du transport pour désigner un signal lumineux commandant la circulation

---

<sup>2</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=accomoder&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=accomoder&T3.x=0&T3.y=0)

<sup>3</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_a&page=9Zc4bkOyHz1Q.html#zz9Zc4bkOyHz1Q](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_a&page=9Zc4bkOyHz1Q.html#zz9Zc4bkOyHz1Q)

<sup>4</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_b&page=9fFmWLSfYg9I.html#zz9fFmWLSfYg9I](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_b&page=9fFmWLSfYg9I.html#zz9fFmWLSfYg9I)

<sup>5</sup> Michel Parmentier, *Dictionnaire des expressions et tournures calquées sur l'anglais*, op. cit.



routière, un dispositif lumineux d'éclairage ou de signalisation d'un véhicule, ou encore le signal lumineux d'un tableau de bord. On remplacera ces anglicismes sémantiques par les termes précis dont dispose le français pour désigner l'une ou l'autre de ces notions : *feu de signalisation, feu de circulation* ou tout simplement *feu*, pour la circulation routière; *feux de position, phares* ou *feux arrière*, pour une automobile; *voyant* ou *témoin*, pour un tableau de bord. »<sup>6</sup>

#### À l'année longue ou à longueur d'année?

« L'expression à *l'année longue*, que l'on entend fréquemment, est un calque de l'anglais *all year long*.

En français, il faut plutôt dire, selon le contexte : *toute l'année, à longueur d'année* ou *l'année durant*. Sur le même modèle, on dira : *tout le jour, toute la journée* ou à *longueur de jour* (et non à *la journée longue*), *toute la semaine, à longueur de semaine* ou *la semaine durant* (et non à *la semaine longue*). »<sup>7</sup>

#### Alternative ou possibilité?

« L'emploi du mot *alternative* est souvent l'objet d'une confusion avec le mot anglais, qui a un sens différent.

En effet, en anglais, *alternative* désigne chacune des possibilités parmi lesquelles on peut choisir, tandis qu'en français *alternative* désigne un ensemble de deux solutions. On se trouve donc devant une alternative lorsqu'on doit choisir entre deux possibilités qui mènent à des aboutissements différents. »<sup>8</sup>

---

<sup>6</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=2529](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2529)

<sup>7</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=ann%C3%A9e+longue&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=ann%C3%A9e+longue&T3.x=0&T3.y=0)

<sup>8</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=1127](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=1127)

## Amener ou emmener

« On confond parfois les verbes *amener* et *emmener*.

*Amener* signifie « conduire un être animé quelque part ou auprès de quelqu'un ». C'est dans ce sens qu'on le confond le plus souvent avec le verbe *emmener*. Le verbe *amener* met l'accent sur l'aboutissement, sur le lieu où l'on se dirige. Cette idée de « direction vers » est une acception du préfixe *a-*. Contrairement au verbe *emmener*, le verbe *amener* suppose qu'on quittera la personne conduite lorsqu'on arrivera à destination. *Amener* peut aussi avoir d'autres sens : il peut signifier « diriger vers un but ou une destination », « avoir pour conséquence, occasionner » et, lorsqu'il est suivi de la préposition *à*, « entraîner quelqu'un à accomplir une action ou atteindre un état ». Notons que la construction pronominale *s'amener*, qui signifie « arriver », est réservée à la langue familière.

*Emmener* signifie « faire quitter un lieu à un être animé en l'entraînant avec soi », sens qu'on peut confondre avec le premier sens du verbe *amener*. Contrairement au verbe *amener*, le verbe *emmener* met l'accent sur le point de départ, sur le lieu que l'on quitte et dont on s'éloigne, idée qu'apporte le préfixe *em-* lorsqu'il est joint à un verbe de mouvement. Lorsque le sujet du verbe *emmener* est une chose, il peut aussi signifier « conduire, transporter au loin ». »<sup>9</sup>

---

<sup>9</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=2539](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2539)

### Amener ou apporter

« Les verbes *apporter* et *emporter*, proches par le sens et la prononciation, sont souvent confondus.

*Apporter* signifie « porter un objet quelque part ou à quelqu'un ». C'est dans ce sens qu'on le confond le plus souvent avec le verbe *emporter*. Le verbe *apporter* met l'accent sur le point d'arrivée, sur l'aboutissement, sur le rapprochement. Cette idée de « direction vers » est exprimée par le préfixe *a-*. *Apporter* peut également signifier « fournir », « manifester » et « entraîner ».

*Emporter* signifie « prendre avec soi un objet en partant d'un lieu », sens qu'on peut confondre avec le premier sens du verbe *apporter*. Contrairement au verbe *apporter*, le verbe *emporter* met l'accent sur le point de départ, sur le lieu que l'on quitte, sur l'éloignement, cette idée étant rendue par le préfixe *em-*. *Emporter* peut aussi avoir d'autres sens. Il peut signifier « entraîner avec force et rapidité » et, à la forme pronominale, « se laisser aller à la colère ». La locution *l'emporter*, quant à elle, signifie « avoir le dessus ». »<sup>10</sup>

### Anxieux ou impatient?

« L'emploi de l'adjectif *anxieux* est tout à fait correct en français au sens de « qui s'accompagne d'anxiété » ou « qui éprouve de l'anxiété ». *Anxieux* peut également être employé comme nom.

Par contre, la locution *être anxieux de*, lorsqu'elle a le sens d'« avoir hâte, être impatient de », est un calque de l'anglais *to be anxious*, et doit être remplacée par des locutions telles que *avoir hâte de*, *être impatient* ou *impatiente de*, *être désireux* ou *désireuse de*, selon le sens de la phrase. »<sup>11</sup>

---

<sup>10</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?th=2&id=2419](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?th=2&id=2419)

<sup>11</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=841](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=841)

### Appendice ou annexe

« Les deux termes désignent des textes placés à la fin d'un ouvrage ou d'un document. L'appendice est un supplément contenant des notes ou des documents; l'annexe est un complément composé de tableaux, commentaires, etc., faisant partie intégrante de l'ouvrage : *Vous trouverez en annexe la carte géographique de l'Estrie. L'annexe d'une loi.* Mais certaines sources, comme le *Trésor de la langue française*, considèrent les deux termes comme synonymes. »<sup>12</sup>

### Appliquer ou postuler

« Le verbe *appliquer* ou la locution verbale *faire application*, dans un contexte de demande d'emploi ou de stage, sont à éviter puisque nous donnons à des mots français des sens anglais. Depuis longtemps, ces emplois sont critiqués au Québec. Le verbe *appliquer* n'a pas le sens que l'anglais donne à *to apply (for a job)*. Quant à la locution *faire application*, il s'agit d'un calque de l'anglais *to make application* dans ce même contexte. Le tour *faire application*, en français, est réservé à la langue du droit et il a un tout autre sens (*faire application d'une règle, d'un principe, d'une disposition, d'une loi, etc.*).

Les formules suivantes peuvent les remplacer : *postuler un emploi, postuler à, pour un emploi (une place, un stage, etc.)*, ou encore *postuler* sans complément; *envoyer, faire, présenter une demande d'emploi, remplir un formulaire de demande d'emploi* ou, dans un registre plus soutenu, *solliciter un emploi*.

On peut aussi être *candidat (à un poste)*, *poser, présenter sa candidature, faire acte de candidature* ou encore *se présenter à un concours*.

Certains ouvrages font remarquer que *demande d'emploi* s'utilise davantage pour une démarche spontanée et *candidature*, pour une réponse à une offre. Si cette distinction n'est pas toujours nette dans l'usage, c'est une observation néanmoins intéressante.

---

<sup>12</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_a&page=9jxEsolmnUgU.html#zz9jxEsolmnUgU](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_a&page=9jxEsolmnUgU.html#zz9jxEsolmnUgU)

Par ailleurs, un nouveau verbe fait doucement sa place dans l'usage depuis quelques années, surtout en France, un mot nouveau qui a l'avantage d'être clair et concis, le verbe *candidater*. Des ouvrages de référence commencent à l'intégrer à leur nomenclature et on le trouve souvent attesté dans des contextes qui n'ont rien de familier (postes à pourvoir dans des universités entre autres). Il est à noter que l'Académie française le critique.

Enfin, on évitera le substantif *application*, toujours dans ce contexte, autre cas d'emprunt sémantique à l'anglais *application*. On lui préférera généralement *candidature* ou *demande d'emploi*. »<sup>13</sup>

#### À toutes les semaines ou toutes les semaines?

Il faut dire « toutes les semaines » et non « à toutes les semaines ». « L'emploi de la préposition à devant *tout* pour exprimer une idée de fréquence est un canadianisme ou un régionalisme. »<sup>14</sup>

#### Au niveau de...

« L'expression *au niveau de* est devenue un cliché. L'emploi abusif de cette locution lui a fait perdre son sens premier : *au niveau de* implique avant tout, au propre comme au figuré, l'idée d'élévation, de hauteur, de rang, de comparaison. Cette expression signifie « à la hauteur de, à la portée de, sur la même ligne que ».

Plusieurs emplois indus de cette expression empiètent en fait sur des emplois d'autres locutions : *dans le domaine de, en matière de, du point de vue de, sur le plan de, au sujet de, pour ce qui est de, etc.*

---

<sup>13</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=postuler&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=postuler&T3.x=0&T3.y=0)

<sup>14</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_t&page=9B83o5RQraeg.html#zz9B83o5RQraeg](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_t&page=9B83o5RQraeg.html#zz9B83o5RQraeg)

On peut aussi remplacer *au niveau de* par les prépositions *à, pour, dans, chez* tout simplement. »<sup>15</sup>

### Balance?

« Dans son sens premier, *balance* désigne un instrument qui sert à peser. On utilisera *balance* ou *bascule* selon que l'objet à peser est léger ou lourd. Ainsi, la plateforme servant à peser le chargement d'un camion est une *bascule*. S'il y a lieu, on devrait par ailleurs veiller à employer, selon le contexte, d'autres termes plus spécifiques : *pèse-bébé, pèse-personne, pèse-lettres*.

En comptabilité, la balance est un document contenant la liste de tous les comptes non soldés. Dans le domaine du commerce extérieur, la balance commerciale permet de comparer les importations et les exportations d'un pays pour en faire apparaître le solde.

Quant à l'emploi du terme *balance* pour désigner un montant représentant la différence entre le débit et le crédit d'un compte, il s'agit d'un anglicisme critiqué et, dans ce sens, *balance* peut être avantageusement remplacé par *solde* ou *position* d'un compte. De même, on ne dit pas *feuille de balance* (du terme anglais *balance sheet*) mais plutôt *bilan*.

Par ailleurs, contrairement à l'anglais, *balance* n'est pas synonyme de *reste, différence, équilibre*. »<sup>16</sup>

### Batterie

« Le mot *batterie* est un anglicisme au sens de pile. [...] Le mot *batterie* est toutefois correct au sens d'« ensemble d'éléments générateurs d'énergie électrique »

---

<sup>15</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=2916](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2916)

<sup>16</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=balance&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=balance&T3.x=0&T3.y=0)

(accumulateurs, piles, condensateurs, etc.). Il est donc approprié de parler de batterie pour une voiture.

Il est aussi employé dans d'autres sens : batterie de cuisine, batterie d'un orchestre (instrument de percussion), batterie de tests, batterie d'artillerie. »<sup>17</sup>

### Blanc de mémoire ou trou de mémoire

« L'expression *blanc de mémoire* (ou *blanc*) est parfois employée en français, surtout au Québec, au sens de « défaillance de la mémoire, oubli ». Qu'elle se soit répandue dans l'usage sous l'influence de l'anglais (*memory*) *blank*, « trou de mémoire », ou par extension d'un sens proche du nom *blanc* « interruption dans une conversation, silence », on lui préférera en français l'expression *trou de mémoire*, dans laquelle *trou* désigne un élément manquant dans une continuité. En contexte, il est également possible d'employer uniquement la forme réduite *trou*. »<sup>18</sup>

### Bon matin

« Bon matin » est « un calque de l'anglais *good morning*. On l'utilise à tort pour saluer des personnes le matin. Cette expression n'est pas une faute en soi mais plutôt une entorse à l'usage habituel en français et dans les langues latines en général. Les langues germaniques comme l'anglais possèdent des expressions pour dire « Bon matin », mais pas les langues latines, qui emploient Bonjour tant qu'il fait jour, et Bonsoir dès que le soir tombe. »<sup>19</sup>

---

<sup>17</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_b&page=9evjareGnJnl.html](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_b&page=9evjareGnJnl.html)

<sup>18</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=blanc+de+m%C3%A9moire&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=blanc+de+m%C3%A9moire&T3.x=0&T3.y=0)

<sup>19</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_b&page=96hx3m-DGUnM.html#zz96hx3m-DGUnM](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_b&page=96hx3m-DGUnM.html#zz96hx3m-DGUnM)

## Bonus ou boni ?

« En français, le substantif *bonus* est employé dans le domaine de l'assurance automobile pour désigner un rabais accordé à un conducteur pour sa bonne conduite.

C'est sous l'influence de l'anglais qu'on l'emploie pour désigner une prime, c'est-à-dire une rémunération supplémentaire récompensant certains mérites, services, etc. C'est également un anglicisme que d'utiliser *bonus* à la place des termes *indemnité*, *gratification*, *avantage*, *supplément* ou *boni*. »<sup>20</sup>

## Ça n'a pas de bon sens ou ça n'a pas de bon sang?

Il faut dire ça n'a pas de bon sens et non ça n'a pas de bon sang<sup>21</sup>. Dans le même ordre d'idée, on va dire sens dessus dessous et non sans dessus dessous.

« La locution *sens dessus dessous* signifie « de manière que ce qui devrait être dessus ou en haut soit dessous ou en bas et vice versa » et au figuré « en grand désordre » ou « dans un état de grande confusion ». La locution *sens devant derrière* signifie quant à elle « de manière que ce qui devrait se trouver devant se trouve derrière et inversement ». *Sens* désigne ici une orientation ou une position dans l'espace. Notons que le *s* de ce mot n'est pas prononcé dans ces locutions.

Une erreur courante consiste à écrire *sans dessus dessous* et *sans devant derrière*, formes qui ont toutefois déjà existé. La prononciation de *sens*, identique à celle de *sans* dans ce contexte, prête à confusion. Il faut toutefois se rappeler que l'idée exprimée n'est pas celle d'un devant, d'un derrière, d'un dessus ou d'un dessous qui sont absents mais bien qui sont inversés. »<sup>22</sup>

---

<sup>20</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=2189](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=2189)

<sup>21</sup> Voir [http://ici.radio-canada.ca/emissions/le\\_cafe\\_show/2014-2015/chronique.asp?idChronique=370450](http://ici.radio-canada.ca/emissions/le_cafe_show/2014-2015/chronique.asp?idChronique=370450)

<sup>22</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=sens+dessus&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=sens+dessus&T3.x=0&T3.y=0)



## Annuler

« Le verbe *annuler* et le nom *annulation* ne sont, pour ainsi dire, plus utilisés en français. En effet, on ne trouve attesté dans notre langue le terme *annulation* qu'en droit ancien, avec le sens de « procédé d'annulation d'un acte juridique, consistant à recouvrir l'écrit de lignes croisées rappelant le grillage d'une barrière ». De même, le verbe *annuler* avait, en droit ancien, le sens d'« annuler un acte aboli ou périmé par annulation ». Ces sens très anciens ne sont plus guère attestés que dans quelques ouvrages.

En langue courante, les mots *annuler* et *annulation* viennent des formes anglaises *to cancel* et *cancellation*. Ils sont utilisés principalement à l'oral et doivent être remplacés par *annuler* et *annulation*.

Ainsi, on ne dira pas *annuler un appel, un chèque, un rendez-vous*, mais *annuler un appel, un chèque, un rendez-vous*. Même chose pour *annulation de réunion, de conférence* ou *de concours*, qu'on remplacera par *annulation de réunion, de conférence* ou *de concours*. »<sup>23</sup>

## Planifier

Planifier est « utilisé sous l'influence de l'anglais *to schedule*. Ce verbe n'existe pas en français moderne. Il faut le remplacer par d'autres constructions, selon le contexte : inscrire au programme, dresser le calendrier de, ajouter comme annexe, inscrire à l'horaire, fixer (la date de), programmer (une réunion) : *Mon rendez-vous est fixé à 15 h 30. Nous avons inscrit à l'horaire de l'atelier deux pauses pendant la journée*. »<sup>24</sup>

---

<sup>23</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=990](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=990)

<sup>24</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_c&page=9n6Z23rKmljc.html#zz9n6Z23rKmljc](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_c&page=9n6Z23rKmljc.html#zz9n6Z23rKmljc)

### Centre d'achats

« Le terme *centre d'achat(s)* est considéré comme un calque de l'anglais *shopping centre* ou comme un canadianisme. On emploie plutôt *centre commercial*. »<sup>25</sup>

### Certain ou confiant?

« L'adjectif *confiant* signifie « qui se fie à quelqu'un ou à quelque chose » ou « qui a confiance en soi ».

Contrairement à l'adjectif anglais *confident*, *confiant* n'est pas synonyme de *convaincu*, *persuadé* et ne peut se construire avec une proposition complétive introduite par *que* ou avec un infinitif introduit par *de*. »<sup>26</sup>

### Chambre des joueurs ou vestiaire?

« Chambre des joueurs » vient de l'anglais « *player's room* ». Il vaut mieux dire « vestiaire »<sup>27</sup>.

### Chambre des maîtres ou chambre principale?

L'expression « la chambre des maîtres » est un calque de l'anglais. Il faut donc employer « la chambre principale »<sup>28</sup>.

### Chance ou risque ?

Si on dit à quelqu'un : « il y a des risques qu'on se rencontre », ce n'est pas positif. Cela signifie concrètement que rencontrer la personne n'est pas souhaité. Si la situation est positive, on dira : « il y a des chances ». À l'inverse, on dira « il y a des risques ». Dans le

---

<sup>25</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_c&page=9nfTGHs\\_OJqY.html](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_c&page=9nfTGHs_OJqY.html)

<sup>26</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=1981](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=1981)

<sup>27</sup> Michel Parmentier, *Dictionnaire des expressions et tournures calquées sur l'anglais*, op. cit.

<sup>28</sup> Michel Parmentier, *Dictionnaire des expressions et tournures calquées sur l'anglais*, op. cit.

même ordre d'idées, « avoir la chance de perdre est un illogisme, puisque l'idée exprimée est négative; on dit plutôt risquer de perdre. »<sup>29</sup>

### Charger un montant

« Le verbe *charger* a de nombreuses significations en français. On peut très bien, par exemple, *charger une voiture de valises, charger une arme de munitions, charger une table de mets*. On peut aussi *charger une personne de compliments, se charger d'une affaire* (pour la régler) ou encore *charger l'ennemi, c'est-à-dire l'attaquer*.

C'est toutefois sous l'influence du verbe anglais *to charge* que le verbe *charger* s'est répandu dans le vocabulaire commercial au sens de « facturer » ou de « faire payer, demander un prix ». L'expression *charger à un compte* est également un anglicisme à éviter. On la remplacera par *porter à un compte, débiter un compte, facturer*. »<sup>30</sup>

### Comme par exemple

« Pléonasme. Utiliser soit *comme*, soit *par exemple*. Il en va de même pour *ainsi par exemple*. »<sup>31</sup>

### Coupure ou coupe?

« En français, le mot *coupure* peut désigner plusieurs réalités : une blessure, une séparation nette, une interruption (de courant, par exemple), une suppression de passages donnés dans une œuvre, un article découpé ou encore un billet de banque. Sous l'influence de l'anglais *cut*, on emploie très souvent le mot *coupure* dans les domaines administratif et financier; on parlera ainsi de *coupures budgétaires*, de *coupures de budget* ou de *coupures de postes*. Or les sens français de *coupure*,

---

<sup>29</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_c&page=9XSiCe-fY0AA.html#zz9XSiCe-fY0AA](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_c&page=9XSiCe-fY0AA.html#zz9XSiCe-fY0AA)

<sup>30</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=1451](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=1451)

<sup>31</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_c&page=9ZGxZyHD6M6o.html#zz9ZGxZyHD6M6o](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_c&page=9ZGxZyHD6M6o.html#zz9ZGxZyHD6M6o)

contrairement à celui de *coupe*, ne correspondent pas à la notion évoquée dans ce genre de contexte. Ces expressions peuvent être remplacées par des équivalents tels que *restrictions*, *compressions* ou *réductions budgétaires*, *suppression* ou *abolition de poste*. On pourrait aussi parler de *mesures d'austérité*, de *coupes opérées dans les dépenses*, de *réductions d'effectifs*, de *diminutions de salaires*, de *baisses de revenus*, etc.

Il existe aussi de nombreux équivalents imaginés. Si, par exemple, certains procèdent à une *coupe sombre*, d'autres sont plus radicaux et optent pour une *coupe claire*, par référence aux termes de sylviculture : la première permet d'enlever une petite partie des arbres seulement, tandis que la seconde éclaircit encore davantage la forêt. Font également partie du paysage de l'administration et des finances : le *couperet* qui tombe, la *ponction* ou la *saignée* pratiquée dans un budget, les effectifs *dégraissés*, les revenus *amputés*, etc. »<sup>32</sup>

### Crier sur, contre ou après quelqu'un?

« Doit-on dire *crier contre* ou *crier après quelqu'un*? En fait, si les deux constructions figurent aujourd'hui dans les dictionnaires, plusieurs auteurs y voient une différence de registre, jugeant le tour *crier après qqn* plus familier que *crier contre qqn*; pour cette raison, ils recommandent l'emploi de ce dernier dans un registre neutre ou soutenu. Quelques ouvrages cependant, dont le *Grand Robert* et le *Trésor de la langue française*, les présentent maintenant comme de simples variantes.

Le tour *crier après* est toutefois condamné ou jugé comme populaire dans des contextes comme : *il m'a crié après*, qu'il faudrait remplacer par *il a crié après moi* ou mieux, *il a crié contre moi*.

Par ailleurs, *crier* peut être suivi d'autres prépositions. On peut, par exemple, *crier à l'aide*, *à l'injustice*, *au scandale*, *à tue-tête*, *à pleins poumons*; *crier de faire attention*,

---

<sup>32</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=3580](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=3580)

*de se mettre à l'abri, de colère, de joie, de toutes ses forces; crier sur les toits, sur un ton injurieux; crier pour attirer l'attention, pour se faire entendre.* »<sup>33</sup>

Quant à « crier sur quelqu'un », c'est une forme populaire à éviter<sup>34</sup>.

### Débuter la session ou commencer la session?

« On utilise parfois à tort les mots *commencer* et *débuter*. En effet, ces deux mots prêtent à confusion puisqu'ils comportent un sens commun qui est celui d'« entreprendre, amorcer ».

Le mot *commencer* signifie « entreprendre la première phase d'une action; se mettre à faire quelque chose », « être au début d'une évolution, d'un état » ou « avoir son origine à un endroit, une date; débiter ».

Le mot *débuter* signifie « commencer », en parlant d'une chose ou d'une action, ou « faire ses débuts, ses premiers pas dans une activité, une carrière », en parlant d'une personne. Contrairement au verbe *commencer*, *débuter* ne peut pas être suivi d'un complément d'objet direct; l'emploi transitif, c'est-à-dire avec un complément d'objet, est en effet critiqué, bien qu'il soit fréquent et parallèle à celui de *commencer*.

En résumé, ce qui distingue essentiellement les verbes *commencer* et *débuter*, c'est que le premier peut s'employer avec un complément d'objet direct et l'autre non. »<sup>35</sup>

---

<sup>33</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=3891](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=3891)

<sup>34</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/crier/20496/difficulte>

<sup>35</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=d%C3%A9buter&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=d%C3%A9buter&T3.x=0&T3.y=0)

## Demander ou poser

« L'expression *demander une question* est une traduction littérale de l'expression anglaise *to ask a question*. En français, il faut dire *poser une question*.

D'autres expressions peuvent être utilisées comme synonymes : *formuler une question, adresser une question à quelqu'un*.

D'autres expressions sont utilisées pour indiquer que l'on pose de nombreuses questions, parfois de façon exagérée : *presser de questions, accabler de questions, cribler de questions, harceler de questions*. »<sup>36</sup>

## Diagnostiquer une personne ou une maladie ?

« Le médecin peut diagnostiquer une maladie, c'est-à-dire l'identifier, la reconnaître par ses symptômes : *Diagnostiquer une pneumonie*. Il peut aussi diagnostiquer un cas : *Les familles devaient obligatoirement déclarer les cas diagnostiqués par le médecin* (A. Camus). Mais il ne peut diagnostiquer une personne. »<sup>37</sup>

## Dû à

« Le participe passé *dû*, du verbe *devoir*, signifie « que l'on doit ». On dira par exemple qu'un compte est dû pour le 31 mars. Toutefois, *dû* est utilisé à tort dans diverses expressions calquées de l'anglais *to be due for* au sens d'« être mûr pour », « avoir besoin de », « être attendu pour » ou « qui doit arriver ».

Par ailleurs, si les mots *dû à* s'emploient de façon tout à fait justifiée avec le verbe *être* (parfois sous-entendu) dans le sens de « causé par » ou « attribuable à », l'expression *dû à* en tête de phrase ou de proposition est un calque de l'anglais *due to* à éviter. Il faut la remplacer, selon le contexte, par « à cause de, en raison de, parce que, étant donné, du fait de, par suite de », « à la suite de » ou « grâce à ».

---

<sup>36</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=2770](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2770)

<sup>37</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_d&page=99RR15xeDg4M.html#z99RR15xeDg4M](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_d&page=99RR15xeDg4M.html#z99RR15xeDg4M)

Enfin, l'expression *passé dû* est aussi un calque de l'anglais *past due* que l'on peut lire parfois sur les comptes ou les factures. On le remplacera par *échu*, *arriéré* ou *en souffrance*, selon le sens. »<sup>38</sup>

### Échouer à ou échouer ?

« Verbe intransitif. Il faut donc dire échouer à un examen, et non échouer un examen. »<sup>39</sup>

« On rencontre souvent le verbe *échouer* au sens figuré de « ne pas réussir, avoir un insuccès », suivi d'un nom qui désigne une épreuve comme *examen*, *concours* ou *test*. Dans ce sens, *échouer* doit être construit avec la préposition *à*. On dira donc *échouer à un examen*, *à un concours*, *à un test*, etc.

De la même façon, le nom *échec*, au sens d'« insuccès », est lui aussi suivi de la préposition *à* lorsqu'il est question d'une épreuve. Il peut aussi être suivi de la préposition *de* introduisant un nom qui désigne la personne, l'entreprise ou le projet qui a subi un insuccès, ou encore de la préposition *en* suivie d'un nom précisant le domaine de l'insuccès.

Au figuré, *échouer* peut signifier « ne pas aboutir », en parlant d'une entreprise ou d'une action. En parlant de personnes, *échouer* peut aussi signifier « se trouver dans un lieu par lassitude ou par hasard ». Dans ce sens, il peut être construit sans complément ou avec les prépositions *dans*, *chez* ou *à* qui introduisent généralement un complément de lieu. Il peut aussi être suivi de la préposition *à* et d'un verbe à l'infinitif. On notera que dans tous ses emplois au figuré, *échouer* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

Lorsque le verbe *échouer* est employé au sens concret d'« être immobilisé en touchant accidentellement le fond ou en donnant sur un écueil », en parlant d'une embarcation ou de cétacés par exemple, il peut être suivi des prépositions *sur*, *contre*

---

<sup>38</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=2190](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2190)

<sup>39</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_e&page=9a\\_CtdB9GzA0.html#zz9a\\_CtdB9GzA0](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_e&page=9a_CtdB9GzA0.html#zz9a_CtdB9GzA0)

ou être employé sans complément. On le conjuguera alors avec l'auxiliaire *avoir* pour indiquer une action ou avec l'auxiliaire *être* pour indiquer un état. Toutefois, dans ce sens, *échouer* est plus couramment employé à la forme pronominale.

Enfin, l'emploi transitif direct du verbe *échouer* ne se rencontre que dans le domaine de la marine, au sens d'« immobiliser volontairement une embarcation sur un haut-fond ou à terre »; dans cet emploi, *échouer* est donc immédiatement suivi d'un complément. »<sup>40</sup>

### Écolier, élève ou étudiant ?

« Écolier se dit aujourd'hui pour les élèves de l'école primaire.

Élève est le terme générique par lequel on désigne les personnes qui fréquentent un établissement d'enseignement.

Étudiant s'applique aux personnes qui suivent des cours dans une université ou une grande école (l'École des hautes études commerciales, l'École nationale d'administration publique...). Par extension, on assimile parfois aux étudiants les élèves des cégeps. »<sup>41</sup>

### Égaliser ou égaler?

« Les verbes *égaler* et *égaliser*, qui sont de même famille, ont des sens différents. *Égaler* signifie « être égal à », que ce soit en quantité ou en qualité (importance, valeur, mérite, etc.). Notons que dans les énoncés qui décrivent une opération mathématique, le verbe *égaler* peut être au singulier, si l'on considère l'opération comme un tout (ce qui est le cas le plus fréquent), ou s'accorder avec les deux sujets et être au pluriel. *Égaliser* peut signifier « rendre égal » ou « niveler, aplanir ». Il a donc un sens plus actif que le verbe *égaler* et présuppose une activité volontaire. Dans le domaine du sport, *égaliser* signifie « rendre la marque égale ». »<sup>42</sup>

---

<sup>40</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=%C3%A9chouer&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=%C3%A9chouer&T3.x=0&T3.y=0)

<sup>41</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_e&page=9m5T6480YsWs.html#zz9m5T6480YsWs](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_e&page=9m5T6480YsWs.html#zz9m5T6480YsWs)

<sup>42</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=%C3%89galer&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=%C3%89galer&T3.x=0&T3.y=0)



### Éligible ou admissible

« En français, l'adjectif *éligible* signifie « qui peut être élu », en parlant d'une personne. De même, le substantif *éligibilité* signifie « aptitude à être élu ». Ces deux termes relèvent donc du domaine des élections.

Toutefois, sous l'influence de l'anglais, *éligible* est souvent employé à tort au sens d'« admissible » ou de « qui a droit à quelque chose, qui remplit les conditions requises ». De même, *éligibilité* est employé erronément au sens d'« admissibilité » ou de « fait d'avoir droit à quelque chose, de remplir les conditions requises ». »<sup>43</sup>

### Emphase

« L'expression avec emphase n'a pas l'acception favorable d'« avec force », « en insistant ». *Emphase* a le sens d'« exagérer de façon présomptueuse », ce qui n'a rien à voir avec le sens du mot anglais emphasis. Il faut donc éviter la construction mettre l'emphase sur, calque de to put the emphasis on, et dire plutôt, suivant le contexte, insister sur, mettre l'accent sur, souligner, mettre en relief, mettre en évidence, donner de l'importance à, attacher de l'importance à, faire ressortir, etc. »<sup>44</sup>

### En accord avec

« Dans le domaine juridique, l'expression *en accord avec* est un calque de *in accordance with* à remplacer par : conformément au, suivant le, selon le, en vertu de. [...] On remplace également l'expression dans une formulation comme *en accord avec ce que nous avons dit* (in accordance with) par conformément à, selon. »<sup>45</sup>

---

<sup>43</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=994](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=994)

<sup>44</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_e&page=9XTOL58FQrXA.html#zz9XTOL58FQrXA](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_e&page=9XTOL58FQrXA.html#zz9XTOL58FQrXA)

<sup>45</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_a&page=9uqVUVrASdOg.html#zz9uqVUVrASdOg](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_a&page=9uqVUVrASdOg.html#zz9uqVUVrASdOg)

## En l'absence de...

« L'expression *en l'absence de* est calquée sur l'anglais *in the absence of* lorsqu'on désigne des choses. En français, on emploie plutôt : faute de, à défaut de, à défaut de meilleur moyen.

L'expression *en l'absence de* est correcte lorsqu'on parle d'une personne. »<sup>46</sup>

## Enseigner un cours ou donner un cours?

Enseigner un cours est un calque de l'anglais. En français, on dira « enseigner, donner un cours ou enseigner la matière »<sup>47</sup>.

## Étude

« Singulier

Quand étude désigne l'effort intellectuel fait pour comprendre quelque chose, on emploie de : *Se passionner pour l'étude de la botanique*. Lorsque le mot désigne une publication résultant d'un travail de recherche, il se construit généralement avec sur : *Il a publié une étude sur les auteurs contemporains*.

Pluriel

Au sens d'« ensemble des cours suivis dans un établissement scolaire ou universitaire », études s'emploie avec de, et non avec en : *Faire des études de droit, de médecine, de sciences*. La construction étudier en + domaine est vieillie. On dit plutôt : *Étudier l'histoire, la médecine*. »<sup>48</sup>

## Étudiant en maîtrise ou à la maîtrise?

Il faut dire un étudiant ou une étudiante de deuxième cycle, de maîtrise ou à la maîtrise<sup>49</sup>.

---

<sup>46</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_a&page=9p9ZEr\\_rNnlw.html#zz9p9ZEr\\_rNnlw](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_a&page=9p9ZEr_rNnlw.html#zz9p9ZEr_rNnlw)

<sup>47</sup> Voir Antidote.

<sup>48</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_e&page=9ZnteqdwNN4Y.html#zz9ZnteqdwNN4Y](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_e&page=9ZnteqdwNN4Y.html#zz9ZnteqdwNN4Y)

<sup>49</sup> <http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-eng.html?lang=eng&i=1&index=alt&srchtxt=ETUDIANT%20MAITRISE>

## Exécutif ou bureau syndical?

« En français, l'adjectif *exécutif* appartient au domaine de la politique et de l'administration publique et signifie « relatif à la mise en œuvre des lois ». On parle ainsi du *pouvoir exécutif*. Il arrive toutefois qu'on emploie à tort cet adjectif, sous l'influence de l'anglais *executive*, au sens de « relatif à la direction, à l'administration ». Il s'agit d'un emprunt sémantique qu'il vaut mieux éviter. On pourra le remplacer, selon le cas, par *de direction*, *directeur*, *administratif*, etc.

*Exécutif* peut également être employé comme nom; il désigne alors l'organe ayant le pouvoir de faire appliquer les décisions d'une assemblée législative ou les lois dans un État. Il n'a donc pas le sens de « direction », de « dirigeant » ou de « bureau (d'une association, d'un organisme professionnel, d'un syndicat) », comme ce peut être le cas d'*executive* en anglais.

Exemples fautifs :

- Une fois de plus, l'**exécutif** a pris une décision qui risque d'être controversée.
- Devenir un **exécutif** n'a jamais fait partie de mon plan de carrière.
- Les membres de l'**exécutif syndical** n'ont pas encore discuté de ce point.

On aura plutôt :

- Une fois de plus, le **conseil de direction** a pris une décision qui risque d'être controversée.
- Devenir un **cadre supérieur** n'a jamais fait partie de mon plan de carrière.
- Les membres du **bureau syndical** n'ont pas encore discuté de ce point. »<sup>50</sup>

---

<sup>50</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=4240](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=4240)

### Faire un retour sur

« Ne veut pas dire « faire une récapitulation de (ce qu'on a vu dans une leçon précédente) ». On fait un retour sur soi-même, sur son passé, c'est-à-dire qu'on médite sur sa conduite passée. »<sup>51</sup>

### Focusser ou se concentrer

« Le verbe focusser n'appartient pas à la langue française. Selon le contexte, plusieurs solutions de rechange sont possibles : mettre l'accent sur, insister sur, centrer sur, axer sur, focaliser (son attention)/se focaliser sur, concentrer (son attention, ses énergies), se concentrer sur (un problème, etc.), porter son attention sur, faire converger (la lumière), diriger (un rayon), mettre au point, s'articuler autour de, etc. »<sup>52</sup>

### Frais de gestion ou frais d'opération?

« Le nom *opération* a plusieurs significations; en plus de désigner une intervention chirurgicale ou une forme de calcul arithmétique, il peut signifier par exemple « action, processus produisant un effet donné » ou encore « actes ou ensemble de manœuvres accomplis dans un but déterminé ».

Toutefois, contrairement au nom anglais *operation*, le terme français *opération* n'est pas synonyme de *fonctionnement*, *exploitation*, *gestion*, *activité*, *service*, *marche*, *travail*. »<sup>53</sup>

### Fraise

« La fraise n'est pas un fruit. Du point de vue de la botanique, la fraise n'est pas un fruit. Aussi étonnant que cela puisse paraître, la fraise est en fait le cœur de la fleur

---

<sup>51</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_r&page=9QiYj150yYAA.html#zz9QiYj150yYAA](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_r&page=9QiYj150yYAA.html#zz9QiYj150yYAA)

<sup>52</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_f&page=9rD0zk5Yog88.html#zz9rD0zk5Yog88](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_f&page=9rD0zk5Yog88.html#zz9rD0zk5Yog88)

<sup>53</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=3654](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=3654)

du fraisier. Les vrais fruits de la plante sont les akènes, soit les petits grains jaunes que l'on trouve à la surface de la fraise.

Ce qu'on appelle couramment la *queue de la fraise* se nomme plus précisément le calice. »<sup>54</sup>

### Garder la ligne

« Le français *ligne* et l'anglais *line* ont de nombreux sens en commun dont celui de « ligne téléphonique ». Même si cet emploi leur est commun, les expressions qui s'y rattachent ne correspondent pas toujours et peuvent être la source de calques. Ainsi, pour demander à un interlocuteur de patienter, on a recours en anglais à l'expression *Please hold the line*, ou *keep the line* à l'origine du calque *Gardez la ligne* parfois usité au Québec. Il est préférable de dire : *Ne quittez pas*, *Un instant s'il vous plaît*, ou *Un moment je vous prie* ou encore *Restez en ligne*.

Il en va de même pour l'expression *fermer la ligne* (d'après *to close the line*) pour signifier « raccrocher (le combiné du téléphone) » ou, par extension, « mettre fin à la communication ». Le verbe *raccrocher* rend bien cet emploi en français.

La locution *être sur la ligne* est également à mettre au compte de l'anglais (*to be on the line*). Selon le contexte, on dira que *la personne est au téléphone*, ou à l'écoute, ou encore que *la ligne est occupée*.

Par contre, on peut tout à fait dire que *la ligne est en dérangement* ou qu'elle est *occupée* (et non *engagée*, encore d'après l'anglais : *the line is engaged*); on peut être *en ligne avec quelqu'un* ou *rester en ligne* le temps que l'on nous passe la personne demandée.

Enfin, on dira que *la ligne a été coupée* pour signifier qu'il n'y a plus de service mais que *la communication a été coupée* ou que *nous avons été coupés* pour dire que notre communication a été interrompue. »<sup>55</sup>

---

<sup>54</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_f&page=9Etyixe5h2\\_Y.html#zz9Etyixe5h2\\_Y](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_f&page=9Etyixe5h2_Y.html#zz9Etyixe5h2_Y)

<sup>55</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=2765](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2765)

### Gérant ou directeur?

« Un gérant est un mandataire qui administre des biens (par exemple, un hôtel, un restaurant, un immeuble, une boutique, un portefeuille) pour le compte d'autrui. Le mot *gérant* s'emploie notamment dans le commerce pour parler de la personne chargée de la gestion d'un magasin pour le compte du propriétaire.

Bien que *gérant* puisse être employé pour désigner un mandataire placé à la tête d'une société par le conseil d'administration, ce terme n'est pas synonyme de *directeur*, ni de *chef*, et on évitera de l'utiliser, sous l'influence de l'anglais *manager*, pour désigner un directeur de banque ou un imprésario, par exemple. »<sup>56</sup>

### Graduation ou collation des grades

« Le terme *graduation* désigne l'action de diviser en degrés ou les divisions obtenues en graduant.

Bien qu'il soit employé assez largement au Québec pour désigner l'obtention d'un diplôme ou la cérémonie de remise des diplômes, il n'a pas ce sens en français. De même, l'élève ou l'étudiant qui a obtenu un diplôme n'est pas un *gradué* mais bien un *diplômé*. Enfin, le bal soulignant la fin des études peut être désigné par les appellations *bal des finissants*, *bal de fin d'études* et *bal de fin d'année* plutôt que *bal de graduation*. »<sup>57</sup>

### Heures d'affaires

« L'expression *heures d'affaires* est un calque de l'anglais *business hours*. On doit plutôt employer : heures d'ouverture, heures de bureau (s'il s'agit d'un bureau), heures d'accueil (s'il y a un bureau d'accueil). »<sup>58</sup>

---

<sup>56</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=2067](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2067)

<sup>57</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=collation+des+grades&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=collation+des+grades&T3.x=0&T3.y=0)

<sup>58</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_h&page=9\\_xNrfKXnHWA.html#zz9\\_xNrfKXnHWA](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_h&page=9_xNrfKXnHWA.html#zz9_xNrfKXnHWA)

## Impacter

« On entend parfois le verbe *impacter*, particulièrement dans la langue des affaires. On lui donne alors le sens d'« avoir un effet, un impact sur » ou de « percuter ». En fait, en français, ce verbe n'existe que dans le domaine de la médecine; il signifie « solidariser avec force deux organes anatomiques ou un organe et un matériel, de façon que leur pénétration soit solide et résistante ». C'est probablement sous l'influence de l'anglais *to impact* qu'on utilise ce verbe en français dans le sens d'« avoir un effet sur » ou de « percuter ». Il est à remplacer, selon le contexte, par les verbes *percuter*, *concerner*, *influencer*, *intéresser*, *toucher*, *viser*, etc., ou encore par des locutions telles que *avoir un effet sur*, *produire un impact sur*, *avoir une incidence sur*, *avoir des répercussions sur*, *avoir une importance pour*, *influer sur*, *agir sur*, *peser sur*, *jouer un rôle dans*, *se faire sentir sur* ou *se répercuter sur*. »<sup>59</sup>

## Insécure ou inquiet?

« L'adjectif *insécure* n'existe pas en français, malgré sa ressemblance avec le nom *insécurité*. On évitera donc d'employer cet emprunt à l'anglais *insecure*, auquel on préférera des expressions comme *anxieux*, *inquiet*, *peu sûr*, *dangereux*, *vulnérable*, *précaire*, *fragile*, etc. »<sup>60</sup>

## Jubilé ou jubilaire?

Un jubilaire est une « personne qui fête un jubilé. »<sup>61</sup>

« Dans la religion juive, où il est d'abord attesté, le terme *jubilé* désignait une fête solennelle célébrée tous les cinquante ans à l'occasion de laquelle les dettes étaient effacées, les esclaves reprenaient leur liberté, les biens étaient rendus à leurs anciens propriétaires. Le mot est par la suite entré dans la religion catholique pour y désigner une indulgence plénière, c'est-à-dire un pardon complet des péchés, pour ceux qui

---

<sup>59</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=ins%C3%A9cure&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=ins%C3%A9cure&T3.x=0&T3.y=0)

<sup>60</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=ins%C3%A9cure&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=ins%C3%A9cure&T3.x=0&T3.y=0)

<sup>61</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/jubilaire/45067?q=jubilaire#431887>

se soumettent aux dispositions énoncées par le pape à cette occasion. Les jubilés « ordinaires » sont aujourd'hui décrétés par le souverain pontife tous les vingt-cinq ans (ils le furent tous les cent, les cinquante ou les trente-trois ans à d'autres époques). À ceux-ci peuvent s'ajouter des jubilés « extraordinaires » pour marquer des moments forts de la religion (il y en a eu deux au XX<sup>e</sup> siècle, en 1933 et en 1983). L'année au cours de laquelle a lieu le jubilé catholique est aussi appelée *année jubilaire* ou *année sainte*.

Par une extension de sens, *jubilé* en est venu à désigner la célébration d'un événement, en particulier l'anniversaire d'un sacerdoce ou d'un règne, ou encore celui d'un mariage bien que, dans ce dernier cas, *noces (d'argent, d'or, etc.)* soit plus courant. Employé seul, *jubilé* fait généralement référence à un cinquantième anniversaire, qu'on appelle aussi *jubilé d'or* par opposition à *jubilé d'argent*, pour les vingt-cinq ans, et à *jubilé de diamant*, pour les soixante ans. »<sup>62</sup>

Jusqu'à date ou jusqu'à maintenant ?

« Les expressions *à date* et *jusqu'à date* ne sont pas françaises. Elles sont des traductions littérales de *to date* et *up to date*, qu'on peut remplacer par : à ce jour, jusqu'à aujourd'hui, jusqu'à ce jour, jusqu'à présent, jusqu'à maintenant, jusqu'ici... »<sup>63</sup>

Le prix d'admission ou le prix d'entrée?

« S'il exprime le fait d'admettre, le substantif *admission* a une application plus restreinte que le verbe; il n'a pas le sens anglais d'« entrée physique dans un lieu », ni celui de « reconnaissance », d'« aveu ». Correct dans le sens abstrait d'« inscription », de « droit d'accès permanent » ou d'« acceptation » (d'une chose), il ne s'applique, dans un sens concret, qu'en mécanique, pour désigner l'entrée des gaz dans un cylindre. Ainsi, si l'on n'*admet* pas les chiens dans certains magasins, on leur en interdit l'*entrée*. »<sup>64</sup>

---

<sup>62</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=5247](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5247)

<sup>63</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_d&page=9rEmMDT5jr6E.html#z9rEmMDT5jr6E](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_d&page=9rEmMDT5jr6E.html#z9rEmMDT5jr6E)

<sup>64</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=1949](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=1949)



### Les frais seront défrayés ou les frais seront couverts?

« On emploie parfois des expressions comme défrayer les frais, défrayer les dépenses pour indiquer qu'on paie ou qu'on rembourse des sommes à quelqu'un. Toutefois, il s'agit de pléonasmes qu'il vaut mieux éviter. En effet, défrayer contient en lui-même l'idée de frais, puisqu'il signifie « payer ou rembourser à quelqu'un ses frais ». Ce verbe est également employé correctement dans la tournure défrayer quelque chose, avec le sens de « payer les frais qui correspondent à quelque chose ».

Ainsi, ce sont les personnes ou les choses qui sont défrayées, et non les sommes d'argent. Pour exprimer cette seconde idée, il convient plutôt d'utiliser des verbes comme payer, rembourser, assumer ou couvrir. On dira, par exemple : assumer les frais, rembourser les frais, prendre à sa charge les coûts, payer les dépenses, supporter une dépense, couvrir les dépenses, payer la note, etc. »<sup>65</sup>

### L'impact économique ou les répercussions économiques?

« Au sens propre, le mot *impact* désigne une collision entre deux corps. C'est dans ce sens qu'on l'emploie dans le terme *point d'impact*, qui signifie « endroit où frappe un projectile » et qui peut désigner, par extension, la trace que le projectile laisse à cet endroit.

Dans la langue courante, *impact* est également employé au figuré pour signifier « effet de choc ». Il évoque alors quelque chose de violent ou de soudain et rappelle ainsi le sens propre du mot. Ce sens figuré est très présent dans la langue publicitaire et journalistique.

En anglais, le mot *impact* a aussi le sens d'« effet, influence », que l'effet soit fort ou faible, qu'il soit négatif ou positif. Pour désigner une influence ou un effet plus modérés, on utilisera plutôt, en français, des mots comme *conséquence*, *contrecoup*, *effet*, *incidence*, *influence*, *poids*, *portée*, *répercussion*, *retentissement* ou *retombées*.

---

<sup>65</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=3872](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3872)

Notons enfin que le mot *impact* est généralement utilisé au singulier, mais qu'il est de plus en plus attesté au pluriel, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde. »<sup>66</sup>

### Livrer la marchandise

« L'expression figurée livrer la marchandise, c'est-à-dire « agir conformément à ses promesses », « aboutir selon les prévisions » ou « prouver ses capacités », est critiquée, car elle provient de l'anglais "to deliver the goods". Néanmoins, ce tour se taille tranquillement une place dans l'usage, et il est admis dans certains dictionnaires québécois. Plusieurs équivalents français sont possibles selon le contexte : tenir ses promesses (électorales ou autres), répondre aux espoirs, remplir son rôle convenablement, faire le travail, tenir parole, remplir (ou respecter, tenir) ses engagements, tenir bon, répondre à l'attente, être à la hauteur, remplir (ou réaliser) son mandat, remplir son contrat, remplir sa mission, tenir le pari. »<sup>67</sup>

### Mes sympathies ou mes condoléances?

« En français, le nom *sympathie* peut désigner un sentiment d'amitié spontané qu'une personne ressent pour une autre, ou encore des relations entre des personnes qui ont des affinités. On peut également éprouver de la sympathie pour une idée, une proposition ou une action.

*Sympathie* peut aussi désigner un sentiment de compassion éprouvé pour autrui, notamment à l'occasion d'un décès. Il est d'ailleurs employé dans diverses formules de condoléances. C'est dans ce contexte particulier qu'il faut éviter d'utiliser le nom *sympathies*, au pluriel, à la place de *condoléances*; contrairement à l'anglais *sympathy*, le nom français *sympathie* ne s'emploie pas au pluriel dans ce sens. En français, de façon générale, *on témoigne sa sympathie, on donne des marques, des témoignages de sympathie, ou on offre, on présente, on transmet ses condoléances.* »<sup>68</sup>

---

<sup>66</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=3312](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=3312)

<sup>67</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_l&page=99cYDoZxcUxc.html#zz99cYDoZxcUxc](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_l&page=99cYDoZxcUxc.html#zz99cYDoZxcUxc)

<sup>68</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=sympathies&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=sympathies&T3.x=0&T3.y=0)

### Mettre l'emphase ou mettre l'accent ?

« Bien qu'on l'entende souvent, l'expression *mettre l'emphase sur* n'est pas correcte. Elle est en fait un calque des expressions anglaises *to lay emphasis on* et *to put emphasis on*. Selon le contexte, on peut remplacer l'expression fautive par : insister sur, mettre l'accent sur, faire ressortir, souligner... »<sup>69</sup>

### Momentum?

« Momentum est un mot anglais d'origine latine; cet emprunt assez courant est notamment employé dans le langage journalistique. Plusieurs équivalents français peuvent lui être substitués selon le contexte : élan, impulsion, lancée, force, essor, allure, vitesse (de croisière), rythme, dynamisme, vigueur, énergie, conjoncture (favorable) ou conditions (favorables), etc.

Le mot figure souvent dans des expressions telles que profiter du momentum, créer un momentum, avoir le momentum, garder le momentum, qui pourraient être rendues par des tours comme profiter de l'impulsion du moment, de circonstances favorables, ou encore créer une dynamique, avoir le vent en poupe, continuer sur sa lancée, garder le rythme, être porté par. On parle également d'un momentum favorable pour dire que le temps, la situation, la conjoncture se prête bien, ou est propice, à une action quelconque.

Il ressort qu'avec autant d'équivalents pouvant rendre la même notion, et permettant même de subtiles nuances, la langue française n'a aucun besoin de cet anglicisme. »<sup>70</sup>

---

<sup>69</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&letr=indx\\_catlog\\_e&page=99AQgfJ3pbDc.html#zz99AQgfJ3pbDc](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&letr=indx_catlog_e&page=99AQgfJ3pbDc.html#zz99AQgfJ3pbDc)

<sup>70</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=momentum&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=momentum&T3.x=0&T3.y=0)

## Page-turner

En anglais, un « page-turner » se dit d'un livre que l'on « dévore », que l'on trouve si entraînant que l'on est incapable d'arrêter de lire<sup>71</sup>.

Selon l'OQLF, « page-turner » est traduit par « tourne-page ». On constate une différence dans la signification de l'expression qui, en français, désigne la « personne qui tourne les pages de la partition d'un musicien en concert »<sup>72</sup>.

Pour parler d'un « page-turner » en français, on peut employer des adjectifs comme « passionnant » et « enlevant ».

## Pallier à quelque chose ou pallier quelque chose?

« Le verbe *pallier*, qui s'écrit avec deux *l*, signifie selon le contexte tantôt « corriger ou résoudre d'une manière provisoire », tantôt « compenser ou atténuer ». Il s'emploie avec un complément direct, c'est-à-dire sans préposition.

La construction *pallier à* se lit et s'entend de plus en plus, probablement à cause de l'analogie avec son synonyme *remédier à*; mais elle est considérée comme fautive par les grammairiens. Il demeure donc préférable d'éviter cette construction. »<sup>73</sup>

## Partir?

« Le verbe intransitif *partir*, qui signifie entre autres « se mettre en mouvement pour quitter un lieu », « passer de l'immobilité au mouvement » ou « se lancer dans quelque chose », n'a pas les sens de « fonder, créer, mettre sur pied », « démarrer, mettre en marche » ou « lancer » qu'on lui prête parfois dans certaines expressions calquées de l'anglais, où il est utilisé à tort avec un complément direct.

Par ailleurs, on dira *partir pour un mois* et non *partir pendant un mois*, car c'est l'absence qui dure un mois et non le départ.

---

<sup>71</sup> Voir <http://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/page-turner>

<sup>72</sup> [http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=17019597](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=17019597)

<sup>73</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=pallier&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=pallier&T3.x=0&T3.y=0)

Notons enfin que, dans l'expression *avoir maille à partir*, *partir* a gardé son sens premier, aujourd'hui désuet, de « partager ». »<sup>74</sup>

### Performer?

« Le terme de *Performance*, qui existait déjà en ancien français, a été réemprunté de l'anglais au cours du XIX<sup>e</sup> siècle pour s'appliquer au domaine du sport. Ayant ensuite conquis divers domaines de la langue, il s'emploie à propos de technique, de linguistique et même, aujourd'hui, d'art.

On évitera cependant d'utiliser, par de nouveaux emprunts, le verbe *Performer* et le substantif *Performeur* (aussi écrit à l'anglaise *Performer*). On dira *Accomplir une performance*, on parlera de *l'Auteur de la performance*. »<sup>75</sup>

### Pertes sévères ou lourdes pertes?

« En français, l'adjectif *sévère* signifie notamment « qui ne permet pas qu'on manque à la règle, qui punit durement ». Il peut également qualifier un style, une apparence austère, stricte, dépouillée ou encore des pratiques contraignantes.

L'usage lui donne aussi le sens, critiqué, de « grave par son importance, pénible, considérable ». Ce sens est critiqué parce qu'il s'est répandu sous l'influence de l'anglais, d'abord dans l'usage médical (au XIX<sup>e</sup> siècle), puis dans le domaine militaire (à partir de 1914, dans l'expression *pertes sévères* traduite de l'anglais *severe losses*).

Or, les emplois en anglais viennent eux-mêmes de l'ancien français ou du latin *severus*. Cette évolution étymologique explique la parenté sémantique observée aujourd'hui entre le français *sévère* « sans indulgence » et l'anglais *severe* « lourd, qui affecte durement ». Certains lexicographes considèrent que le glissement de sens qui s'est opéré entre les deux langues s'inscrit dans l'ordre normal des choses et ne devrait pas susciter d'indignation. Toutefois, la langue française recèle une multitude d'adjectifs susceptibles d'exprimer ce que véhicule le terme anglais *severe* et il serait

---

<sup>74</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=2194](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2194)

<sup>75</sup> <http://www.academie-francaise.fr/performer>

dommage que *sévère* en vienne à détrôner systématiquement tous les autres adjectifs possibles : *grave, grand, gros, lourd, fort, intense, élevé, important, considérable, dur, difficile, malaisé, sérieux, inquiétant, dangereux, redoutable, terrible, violent, cruel, douloureux, pénible, rigoureux, rude, cuisant*, etc. Aussi est-il souhaitable de préserver la richesse du vocabulaire français en gardant à l'esprit que *sévère* ne devrait pas tout dire en toutes occasions. »<sup>76</sup>

### Prendre pour acquis ou tenir pour acquis?

L'expression « prendre pour acquis » vient de l'anglais « take for granted ». Il vaut mieux employer « tenir pour acquis »<sup>77</sup>.

### Problématique ou problème?

« On utilise parfois à tort les noms *problème* et *problématique*. En effet, ces deux noms prêtent à confusion puisqu'ils comportent un sens commun qui est celui de « difficulté ».

Le nom *problème* vient du latin *problema* « problème, question à résoudre ». En français, ce mot désigne couramment une question d'ordre théorique ou pratique qui comporte des difficultés à résoudre ou dont la solution reste incertaine, ou encore une difficulté, un ennui. Dans le domaine scientifique, le mot *problème* désigne une question à résoudre par des méthodes logiques, rationnelles.

Le nom *problématique* désigne un ensemble de problèmes qui se posent par rapport à un sujet déterminé, ou encore la science, l'art de poser les problèmes.

En résumé, un *problème*, c'est une question d'ordre théorique ou pratique qui est difficile à concevoir, à expliquer ou à résoudre et une *problématique*, c'est un ensemble de problèmes liés à un même sujet. On réservera donc l'emploi du nom *problématique* quand une question ou une situation soulève plusieurs problèmes.

---

<sup>76</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=2820](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2820)

<sup>77</sup> Michel Parmentier, *Dictionnaire des expressions et tournures calquées sur l'anglais*, op. cit.

Notons que certains grammairiens estiment que le mot *problème* est souvent employé à tort là où conviendraient davantage les noms *affaire* ou *question*.

Soulignons par ailleurs que le mot *problématique*, lorsqu'il est adjectif, désigne ce qui est susceptible de soulever des difficultés ou des doutes ou, plus couramment, ce qui pose problème, ce qui est difficile à faire, à obtenir.

On notera enfin l'orthographe des mots *problème* et *problématique*. »<sup>78</sup>

### Rapporter ou signaler?

« Le verbe *rapporter* a plusieurs sens, entre autres « raconter ce qu'on a vu et entendu » et, de manière péjorative, « répéter de façon indiscrete ». À la forme pronominale, *se rapporter* signifie « se rattacher à, avoir rapport à ». On dit aussi, correctement, *s'en rapporter à* au sens de « s'en remettre à ».

Contrairement au verbe anglais *to report*, *rapporter* n'est pas synonyme de *dénoncer*, *déclarer*, ni de *signaler*. De même, la forme pronominale *se rapporter* n'a pas le sens de « se présenter », « se porter (par exemple malade) », ni de « rendre des comptes ». »<sup>79</sup>

### Réduction de sentence ou réduction de peine?

« En français, le nom *sentence* est principalement utilisé dans la langue juridique au sens de « jugement, décision rendue par un juge, un tribunal ». En ce sens, il est à rapprocher des noms *arrêt*, *décision*, *décret*, *jugement* ou *verdict*. *Sentence* peut également désigner, de façon plus générale et moins courante, un avis ou un jugement émis par un arbitre ou une personne consultée. Il peut enfin désigner une maxime ou une opinion exprimée de manière dogmatique, un sens que l'on trouve notamment dans la locution *ne parler que par sentences*.

C'est à tort, sous l'influence du mot anglais *sentence*, qui signifie à la fois « condamnation », « peine » et « sentence », qu'on emploie en français le nom

---

<sup>78</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=probl%C3%A9matique&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=probl%C3%A9matique&T3.x=0&T3.y=0)

<sup>79</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=1362](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=1362)

*sentence* pour désigner la peine purgée par un condamné. En français, la sentence ne s'applique qu'à la décision et non à la peine ou à la sanction qui en découle. De plus, *sentence* n'est pas forcément synonyme de *condamnation*, car la sentence d'un tribunal peut être favorable à l'accusé. »<sup>80</sup>

#### Référez une cliente ou envoyez une cliente?

« Le verbe *référez* s'emploie normalement à la forme pronominale, *se référez à*, ou dans l'expression *en référez à*. À la forme pronominale, *se référez à* signifie « s'en rapporter à, recourir à, s'appuyer sur ». *En référez à* signifie « en appeler à, soumettre (un cas à quelqu'un pour qu'il prenne une décision) ». Ce verbe connaît aussi un emploi plus spécialisé; il signifie, en linguistique, « avoir pour référent ».

C'est sous l'influence de l'anglais qu'on a tendance à employer *référez* (quelqu'un ou quelque chose) *à* dans le sens d'« envoyer à, diriger vers, adresser à ». *Référez à* n'a pas non plus le sens de « faire mention de, faire allusion à, faire référence à ». »<sup>81</sup>

#### Revampes ou rénoves?

« *Revampes* est un emprunt hybride créé à partir du verbe anglais *to revamp*, qui signifie « changer, réparer, rénover, améliorer ». De nombreux verbes français peuvent remplacer cet anglicisme, selon le contexte. Lorsqu'on parle d'objets, de pièces ou d'immeubles, on peut employer les verbes *rénover*, *remodeler*, *retoucher*, *retaper*, *refaçonner* ou la locution *remettre à neuf*. Lorsqu'on veut insister sur la nouveauté, on peut préférer *renouveler*, *rajeunir*, *rafraîchir* ou *moderniser*. Lorsqu'on parle d'une entreprise ou d'un organisme, on peut utiliser *restructurer* ou *réorganiser*. Il est également possible de remplacer *revampes* par *modifier*, *remanier* ou encore, dans certains contextes, par les expressions *refaire une beauté*, *donner un style nouveau*.

---

<sup>80</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=3801](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=3801)

<sup>81</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=1524](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=1524)



De la même façon, *revampage* peut être remplacé, selon le contexte, par des noms tels que *remodelage*, *retapage*, *rhabillage*, *rafraîchissement*, *modernisation*. »<sup>82</sup>

### Sauver du temps ou gagner du temps

« Le verbe *sauver* signifie dans la langue courante « tirer quelqu'un d'un danger ou de la mort », « préserver quelque chose de la destruction, de la disparition » ou « pallier les défauts ».

Contrairement au verbe anglais *to save*, *sauver* ne signifie pas « épargner, économiser », « mettre de côté », « éviter », « ménager » ni « enregistrer » ou « sauvegarder ». »<sup>83</sup>

On écrira donc « gagner du temps »<sup>84</sup> plutôt que « sauver du temps »<sup>85</sup>.

### Seconde main ou d'occasion?

L'expression « seconde main » vient de l'anglais « second hand ». Il faut donc employer « d'occasion »<sup>86</sup>.

### Sensible ou délicat?

« L'adjectif *sensible* a plusieurs sens, notamment ceux de « qui est capable de sensation et de perception », « qui est apte à ressentir profondément », « qui est réceptif à » et « qui devient douloureux au léger contact ». [...]

C'est sous l'influence de l'adjectif anglais *sensitive* que l'adjectif français *sensible* a pris le sens de « très délicat, qui requiert une vigilance particulière, que l'on doit traiter avec beaucoup de précautions et d'attention, à cause des réactions possibles ». Cet emploi de *sensible* est un emprunt sémantique qu'il vaut

---

<sup>82</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=revamper&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=revamper&T3.x=0&T3.y=0)

<sup>83</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=sauver+du+temps&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=sauver+du+temps&T3.x=0&T3.y=0)

<sup>84</sup> *Ibid.*

<sup>85</sup> *Ibid.*

<sup>86</sup> Michel Parmentier, *Dictionnaire des expressions et tournures calquées sur l'anglais*, op. cit.

généralement mieux éviter puisqu'il est peu précis et qu'il peut, dans la plupart des contextes, être remplacé par des adjectifs plus justes. [...]

Par exemple, si l'on souhaite caractériser une question, un sujet, un dossier ou une situation, on peut employer, selon le contexte, les termes *épineux*, *controversé* ou *délicat*. [...]

Lorsqu'il est question d'une banlieue ou d'un quartier où la précarité sociale et la délinquance règnent, on pourra le qualifier de *difficile* ou de *délicat*. Dans des contextes analogues, il est aussi possible d'utiliser les formules à *problèmes*, *d'exclusion*, *défavorisé* ou de parler de *point chaud*. [...]

Enfin, lorsqu'il s'agit plutôt de documents, d'informations ou de données qui sont d'une haute importance ou, dans certains cas, susceptibles de mettre en cause la sécurité, il est préférable, selon le contexte, d'utiliser les adjectifs *confidentiel*, *secret*, *délicat*, *critique* ou *compromettant*. Toutefois, en ce qui concerne la sécurité des individus et des organisations, les termes *donnée sensible* et *information sensible* se sont répandus dans un sens bien précis et peuvent exprimer à la fois les idées de « confidentialité », de « préjudice » et d'« atteinte à la sécurité ». »<sup>87</sup>

### S'enregistrer ou s'inscrire?

« Le verbe *enregistrer* signifie principalement « inscrire sur un registre », « noter, consigner par écrit » et « fixer sur un support matériel ».

On notera que seules les choses, et non les personnes, peuvent être enregistrées.

Au sens de « s'inscrire », par exemple à l'hôtel ou à un cours, la forme pronominale *s'enregistrer* est un anglicisme. »<sup>88</sup>

### Se positionner?

« Le verbe *positionner*, ou *se positionner* à la forme pronominale, vient de l'anglais *to position* « placer »; le nom *positionnement* en a découlé sous l'influence de

---

<sup>87</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=sensible&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=sensible&T3.x=0&T3.y=0)

<sup>88</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=995](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=995)

l'anglais *positioning*. Le verbe et le nom sont couramment utilisés en français dans de nombreux sens différents qu'il serait difficile d'énumérer ici, en plus d'être consignés par les dictionnaires. Leur usage demeure toutefois jugé négativement. À vrai dire, seuls les emplois spécialisés du verbe *positionner* et du nom *positionnement*, dans le langage scientifique ou technique, dans celui des banques et dans celui de la publicité, sont aujourd'hui considérés comme acceptables par certains ouvrages (bien qu'ils demeurent critiqués par d'autres). Pour notre part, nous admettons les emplois spécialisés de *positionner* et de *positionnement* pour trois raisons. D'abord, ces termes sont conformes au mode de formation des mots en français. Ensuite, ils sont bien implantés dans l'usage. Finalement, ils ont un sens très précis répondant à des besoins d'expression.

En revanche, nous estimons, comme plusieurs autres langagiers, qu'il vaut mieux éviter l'utilisation du verbe *positionner* et du nom *positionnement* dans la langue courante. Ces emprunts utilisés de façon très variée ne comblent aucune lacune lexicale en dehors de leurs emplois spécialisés précédemment cités, car il existe de très nombreux équivalents français beaucoup plus précis pouvant les remplacer. »<sup>89</sup>

### Se pratiquer ou s'entraîner?

« Le verbe *pratiquer* signifie notamment « mettre en application » et « exercer une activité, un métier », ou à la forme pronominale (*se pratiquer*) « être en usage, se faire de façon régulière, être employé couramment ».

Au sens de « s'exercer à une activité », *pratiquer* est un emprunt à l'anglais (*to practice*) fréquemment employé au Québec, le plus souvent à la forme pronominale. Il est à remplacer par des verbes comme *s'entraîner*, *s'exercer*, *répéter*, *travailler*, *réviser*, etc., selon le cas.

---

<sup>89</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=4716](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=4716)

En outre, le mot *pratique* au sens de « séance d'entraînement » ou de « répétition » est également un anglicisme, que l'on pourra remplacer par un mot choisi en fonction du contexte, comme dans les exemples suivants. »<sup>90</sup>

#### Siéger sur un comité ou siéger à un comité?

« Les expressions *être sur un comité* ou *siéger sur un conseil*, par exemple, sont des tournures calquées de l'anglais. En français, la préposition *sur* ne suit pas les mêmes règles que la préposition anglaise *on*. Ainsi, *on fait partie d'un comité*, *on siège à un comité*, *on est membre d'un comité*, *on est nommé à un comité* ou *à un conseil*. »<sup>91</sup>

#### Significatif ou considérable?

« L'adjectif *significatif* a deux sens précis en français. Il peut signifier « révélateur, qui illustre clairement un fait, une opinion ou une situation ». Il peut aussi signifier « important, marquant d'un point de vue qualitatif ».

*Significatif* est employé sous l'influence de l'anglais lorsqu'il signifie « important d'un point de vue quantitatif ». Il vaut mieux éviter cet anglicisme sémantique puisqu'il ne comble aucune lacune lexicale. En effet, plusieurs équivalents français sont disponibles, comme les adjectifs *important*, *considérable*, *notable*. »<sup>92</sup>

#### Spéciaux ou rabais

« L'adjectif *spécial* s'oppose d'abord à *général* pour qualifier ce qui concerne une espèce. Il signifie également « qui appartient, qui est propre à, réservé à (des personnes ou des choses ayant des caractères particuliers) ». *Spécial* signale également ce qui constitue une exception, ce qui sort de l'ordinaire ou présente des particularités; par extension, dans la langue familière, ce mot a le sens de « bizarre, original ».

---

<sup>90</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=4065](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=4065)

<sup>91</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=1212](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=1212)

<sup>92</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=significatif&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=significatif&T3.x=0&T3.y=0)

Sous l'influence de l'anglais *special*, on emploie *spécial* au Québec pour désigner un article vendu en solde. On lui préférera les mots ou expressions *rabais*, *solde*, *réclame*, *promotion*, *vente au rabais*, *en réclame* ou encore *produit du jour*, *menu du jour*, etc., selon le contexte. »<sup>93</sup>

### Spécifique ou formel?

« L'adjectif *spécifique* signifie « qui est particulier à une espèce ou à une chose ». Il peut être construit avec la préposition *de* ou *à*.

Sous l'influence de l'anglais *specific*, l'adjectif *spécifique* est parfois employé au Québec au sens de « précis » ou d'« explicite ». On lui préférera, selon le contexte, les adjectifs *précis*, *clair*, *explicite*, *exact*, *juste*, *concis*, *détaillé*, *déterminé* ou *formel*. Quant à l'adverbe *spécifiquement*, il a le sens de « proprement » ou de « typiquement ». Tout comme l'adjectif *spécifique*, il est parfois employé, sous l'influence de l'anglais, au sens de « précisément », d'« explicitement », d'« exactement » ou de « justement »; on préférera donc ces derniers adverbes selon le contexte.

Quant au verbe *spécifier*, il peut, lui, être employé avec l'idée de « précis » ou d'« explicite », puisqu'il signifie « exprimer, déterminer de manière précise ou explicite ». Il a pour synonymes *indiquer* ou *préciser*. »<sup>94</sup>

### Suite à

« La locution *suite à* est souvent employée comme formule d'introduction, particulièrement dans la correspondance. Cette formule est parfois critiquée; cependant, tout comme la locution *comme suite à*, elle est acceptable dans la correspondance commerciale et administrative.

---

<sup>93</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=2391](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2391)

<sup>94</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=5190](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=5190)

Dans la langue soignée, on évitera d'employer la locution *suite à* comme formule d'introduction; selon le contexte, on lui préférera les locutions *en réponse à*, *pour donner suite à*, *pour faire suite à* ou *en référence à*. Ces formules peuvent aussi être utilisées dans la correspondance commerciale et administrative, évidemment. Par ailleurs, il vaut mieux utiliser la locution *suite à* uniquement comme formule d'introduction dans la correspondance. Dans d'autres contextes, pour exprimer entre autres la cause, on pourra la remplacer par *à cause de*, *à la suite de*, *après*, *en conséquence de* ou *par suite de*. »<sup>95</sup>

### Supporter

« En français, le verbe *supporter* signifie notamment « maintenir, soutenir une charge, une structure » ou encore « endurer, subir ».

Sous l'influence de l'anglais, on emploie *supporter* dans le domaine du sport pour signifier « encourager, soutenir » une équipe, un joueur, et dans la langue générale à la place de *soutenir*, *appuyer*, *aider*, voire *parrainer*, *commanditer*. On évitera ces emprunts sémantiques à l'anglais *to support* (ou *support*) en s'inspirant des exemples qui suivent.

On évitera également d'employer le substantif *support* au lieu de *appui*, *aide*, *soutien*, *assistance*. »<sup>96</sup>

---

<sup>95</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=suite+%C3%A0&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=suite+%C3%A0&T3.x=0&T3.y=0)

<sup>96</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=2531](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2531)

## Supporteur

« Le nom *supporteur* est souvent employé, notamment en France, pour désigner une personne qui manifeste son appui soit à une équipe sportive ou à un concurrent, dans le domaine du sport, soit à une personne, à un groupe ou à une cause, dans le domaine de la politique. Ce nom est un emprunt à l'anglais *supporter*, dont on a francisé la graphie. Même si cette forme est maintenant consignée dans la majorité des dictionnaires de langue générale, souvent avec la mention *anglicisme*, on lui préférera, selon les contextes, des noms bien français de sens équivalents, par exemple : *partisan*, *adepte*, *admirateur*, *défenseur*, *sympathisant* ou *souscripteur*.

Notons que l'emprunt *fan* est à éviter en français; il ne peut donc pas être employé comme synonyme de *supporteur*. Pour en savoir davantage sur le mot *fan* et ses équivalents possibles en français, vous pouvez consulter l'article Fan. »<sup>97</sup>

## Tomber en amour ou tomber amoureux?

Il faut dire tomber amoureux. Tomber en amour est un calque de « to fall in love ».

On dira également « être amoureux » plutôt que « être en amour ». <sup>98</sup>

## Tordre le bras ou forcer la main?

Il faut dire forcer la main de quelqu'un et non tordre le bras de quelqu'un, qui est un calque de l'anglais « To twist somebody's arm »<sup>99</sup>.

---

<sup>97</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=3582](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=3582)

<sup>98</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&letr=indx\\_catlog\\_a&page=9QiYjwKuwAAA.html#zz9QiYjwKuwAAA](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&letr=indx_catlog_a&page=9QiYjwKuwAAA.html#zz9QiYjwKuwAAA)

<sup>99</sup> Michel Parmentier, *Dictionnaire des expressions et tournures calquées sur l'anglais*, Québec, PUL, 2006.

### Transféré ou muté

« Le verbe *transférer* peut avoir plusieurs sens en français. Il peut signifier « transporter selon certaines modalités »; « transmettre la propriété d'un droit ou d'un bien à quelqu'un d'autre »; « retirer d'un compte bancaire pour déposer dans un autre »; « étendre un sentiment d'un objet à un autre »; et « changer d'équipe » lorsqu'on parle d'un joueur de sport professionnel.

Contrairement au verbe anglais *to transfer*, *transférer* ne peut signifier « affecter à un autre poste ou dans une autre ville » lorsqu'on parle de personnes. Il ne peut non plus signifier « changer de véhicule, prendre un autre parcours » en parlant des transports en commun, ni « mettre en communication avec quelqu'un » en parlant de quelqu'un au téléphone. On évitera donc ces emplois, qui sont des calques de l'anglais. »<sup>100</sup>

### Trouble ou problème?

« En français, le nom *trouble* peut désigner un état émotif d'agitation ou de confusion que vit une personne; un état d'agitation provoqué par l'altération de l'ordre à l'intérieur d'un groupe de personnes ou d'une société; ou un dérèglement physique ou mental du fonctionnement du corps humain.

Le nom français *trouble*, contrairement à l'anglais *trouble*, ne peut pas exprimer l'idée d'un ennui ou d'une difficulté. Il existe toutefois plusieurs mots qui peuvent remplacer cet emprunt selon le contexte d'emploi. Ainsi, plutôt que de dire que *quelqu'un a du trouble*, on peut dire *qu'il a des ennuis, des difficultés, des embêtements, des tracas, des embarras, des problèmes, du souci, de la peine, etc.* On peut aussi dire, par exemple, que *quelqu'un se donne du mal, du fil à retordre, se démène, remue ciel et terre*, plutôt que de dire *qu'il se donne du trouble*.

On emploie aussi parfois ce nom à tort, seul ou dans l'expression *en trouble*, en parlant d'une ligne téléphonique ou d'un autre système de télécommunication en

---

<sup>100</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=muter&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=muter&T3.x=0&T3.y=0)



dérangement. Cet emploi, qui est également un emprunt sémantique à l'anglais *trouble*, peut être remplacé par des expressions telles que *ligne en dérangement*, *ligne en difficulté*, *ligne en panne*, *incident technique* ou *difficulté technique*. »<sup>101</sup>

### Un terme de 3 ans ou une durée de 3 ans?

« Sous l'influence de l'anglais, on emploie parfois le nom *terme* dans des sens qu'il n'a pas en français.

Ainsi, on doit éviter de l'employer pour désigner certains types de périodes.

La période pendant laquelle une personne exerce une fonction (qu'on appelle parfois à tort *terme d'office*, toujours sous l'influence de l'anglais) peut être désignée, selon le contexte, par *mandat*, *mandature*, *durée*, *durée d'un mandat*, *durée des fonctions*, *période* ou *période d'exercice*.

La période pendant laquelle siège un tribunal est appelée *session* et la période pendant laquelle une personne ayant commis une infraction doit séjourner en prison a pour nom *peine*.

On doit aussi éviter d'employer le mot *terme* au pluriel, sous l'influence de l'anglais *terms and conditions*, pour désigner les conditions d'un contrat. Si, en anglais, on recourt à une double formule pour référer au contenu du contrat, en français, on utilise plutôt un seul mot : *clauses*, *conditions*, *dispositions*, *modalités* ou *stipulations*, selon le contexte.

On doit enfin éviter deux autres calques de l'anglais contenant le mot *terme*.

En premier lieu, il y a *termes de référence*, calque de l'anglais *terms of reference*, qu'on peut remplacer par *mandat*, *attribution* ou *compétence*. En deuxième lieu, il y a *termes faciles*, calque de l'anglais *easy terms*, qu'on peut remplacer par *facilités de paiement*.

---

<sup>101</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=4411](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=4411)

En faisant la synthèse de ce qui précède, on peut constater que, lorsqu'on parle de contrats, il y a confusion possible dans les différents emplois du nom *terme*. Voilà pourquoi il convient, à ce propos, de récapituler ainsi :

- l'expression *au terme du contrat* signifie « à l'échéance du contrat »;
- l'expression *aux termes du contrat* signifie « conformément à ce que stipule le contrat »;
- l'expression *les termes du contrat* signifie « l'ensemble des expressions et des mots choisis pour rédiger le contrat » ou « la manière générale dont un contrat exprime les choses », mais non « les clauses, les conditions, les dispositions, les modalités ou les stipulations du contrat ». »<sup>102</sup>

Tu questionnes la pertinence de sa décision ou tu t'interroges sur la pertinence de sa décision ?

« Le sens du verbe *questionner* est « interroger, poser des questions à quelqu'un ». Contrairement à la forme anglaise *to question*, ce verbe n'a pas le sens des mots et expressions suivants : *mettre en doute*, *douter de*, *contester*, *mettre en question* et *s'interroger sur*. »<sup>103</sup>

Varia et autres termes

« Dans un procès-verbal, le sous-titre *Autres affaires* est une traduction littérale et peu idiomatique de *Other business*, à remplacer par : divers, autres points, questions diverses... Il faut éviter le sous-titre *Varia* dans ce sens. Le mot *varia* désigne soit une collection de choses diverses, soit un article portant sur des sujets de toutes sortes, des anecdotes (équivalent de l'anglais *features*). »<sup>104</sup>

---

<sup>102</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=3807](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=3807)

<sup>103</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=questionner&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=questionner&T3.x=0&T3.y=0)

<sup>104</sup> [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx\\_catlog\\_a&page=9nkMw6DkiTv4.html#zz9nkMw6DkiTv4](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_a&page=9nkMw6DkiTv4.html#zz9nkMw6DkiTv4)

### Versatile ou polyvalent?

« En français, l'adjectif *versatile* signifie, en parlant d'une personne, « qui change souvent d'opinion, sujet à de brusques revirements ». Peu élogieux, il est notamment synonyme de *changeant*, *d'inconstant*.

Contrairement à l'anglais *versatile*, le français *versatile* ne signifie pas « polyvalent, doué d'aptitudes, souple » en parlant de personnes. Il ne s'emploie pas davantage pour qualifier des objets comme synonyme de *réversible*, *polyvalent*, *multifonctionnel*, *aux multiples usages* ou *à vocations multiples*. »<sup>105</sup>

### Via un ami ou par un ami?

« La préposition *via* signifie « en passant par ». Il s'agit d'un sens précis qui appartient au domaine des transports. Elle s'applique donc à un lieu.

*Via* s'emploie également au figuré, mais dans le même sens (soit celui de « en passant par »), surtout dans le domaine de l'informatique. Le cyberspace étant perçu comme un lieu virtuel, où l'on navigue et où l'on va, le mot *via* se retrouve dans des contextes comme : *via Internet*, *via le Web*.

Il faut cependant faire ici certaines restrictions, car il y a beaucoup d'emplois abusifs de ce mot.

Tout comme on dit *par la poste*, *par messenger* (exemple : je vous envoie ce colis par la poste dès aujourd'hui), on dit également, dans le domaine des télécommunications : *par câble*, *par modem*, *par télécopie* ou *par satellite*. Dans ce cas, *par* a ici le sens, non pas de « en passant par », mais celui de « au moyen de ». C'est pourquoi l'emploi de *via*, dans ces contextes, est incorrect.

Sous l'influence de l'anglais, on a également voulu donner à *via* d'autres sens qu'il n'a pas en français, notamment celui de « grâce à ». Certains dictionnaires donnent aussi « par l'intermédiaire de » comme équivalent de *via*, mais considèrent cet emploi comme familier.

---

<sup>105</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=versatile&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=versatile&T3.x=0&T3.y=0)

Enfin, précisons que *via* s'écrit en caractères romains, et non en italique, et sans guillemets. »<sup>106</sup>

### Vols domestiques ou vols intérieurs?

« L'anglais *domestic* a une extension de sens plus grande, et celle-ci a donné lieu à l'anglicisme *domestique*, employé pour désigner « ce qui concerne un pays ou un territoire bien délimité, à l'intérieur de ses frontières ». Bien qu'il soit attesté dans certains dictionnaires avec la mention anglicisme, cet emploi erroné devrait être corrigé par *interne*, *intérieur* ou *national*. »<sup>107</sup>

### 30 sous zéro ou moins 30 degré?

« On peut relever plusieurs formulations au Québec pour rendre compte d'une température froide, au-dessous du point de congélation. Certaines ont été critiquées, à tort, mises au compte d'une influence de l'anglais *below zero*. Un réexamen des usages et des recherches plus approfondies nous ont amenés à remettre en question cette explication et, du même coup, les condamnations auxquelles elle a conduit.

Ainsi, les expressions *en dessous de zéro*, *sous zéro* et *en bas de zéro* ont été condamnées au profit de la formule *au-dessous de zéro* ou, plus simplement, de *moins x (degré ou degrés)*.

#### Sous zéro

En fait, rien ne justifie que l'on condamne *sous zéro*. Il ne s'agit pas d'un emprunt à l'anglais. Cette formule est attestée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et elle est utilisée par certains lexicographes depuis le XIX<sup>e</sup> siècle; c'est le cas, par exemple, de Littré, qui définit ainsi le mot *oléine* : « substance organique grasse, liquide à 4 degrés sous zéro ». Elle figure dans le *Trésor de la langue française* (TLF), dans les articles *sous* et *zéro*, dans des citations de Maupassant (XIX<sup>e</sup> siècle) et de Gide (XX<sup>e</sup> siècle). La marque

---

<sup>106</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=1043](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=1043)

<sup>107</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=993](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=993)

*rare* qu'il indique est inexacte. Une recherche effectuée notamment dans la presse confirme que le tour est largement usité dans toute la francophonie.

#### En dessous de zéro

Rien non plus ne justifie la condamnation de la locution *en dessous de zéro* (sans trait d'union contrairement à *au-dessous de*) dans ce contexte. On peut invoquer le fait que si *au-dessous de zéro* s'oppose à *au-dessus de zéro*, *en dessous de* ne s'oppose pas à *en dessus de* (emploi « très rare » selon *Le bon usage* de Grevisse). Mais ce serait omettre de reconnaître la forte concurrence des deux locutions *au-dessous de* et *en dessous de* dans la langue courante, signalée notamment par Grevisse : « Les grammairiens opposent *au-dessous de* à *en dessous de* [...]. Cependant la deuxième locution concurrence la première. » Le *Dictionnaire de l'Académie française* mentionne également à propos d'*en dessous de* : « Dans une échelle de mesures, une hiérarchie. *On enrôlait tous les hommes en dessous de cinquante ans. Vendre, acheter en dessous des cours.* » Cet emploi est très proche de l'échelle des degrés. En outre, le TLF consigne *en dessous de* « inférieur à (par rapport à une norme, une limite) », qu'il illustre par une citation de Zola (XIX<sup>e</sup> siècle) : « L'héritage en dessous de vingt hectares, était de quatre-vingts pour cent. » Ce dictionnaire précise dans une remarque que « l'hésitation est grande entre *en + dessous (de)* et *au-dessous (de)* à tel point que la langue usuelle substitue l'un à l'autre ». Enfin, une recherche dans la presse européenne révèle même une nette prédominance de la formule *en dessous de zéro* sur sa concurrente *au-dessous de zéro*.

#### En bas de zéro

Reste le cas de la formule *en bas de zéro*. *En bas de* s'emploie habituellement dans la langue générale pour indiquer une position par rapport à quelque chose : *en bas du lit, de la côte, de l'échelle, de la page*, etc. Pour indiquer une température, elle ne semble pas en usage ailleurs qu'au Québec. Plus largement, la locution *en bas de* suivie d'une quantité, d'un nombre, d'un degré, tout comme son opposé *en haut de* dans des contextes similaires, ne semble pas usitée dans la langue générale, du moins les dictionnaires contemporains ne la décrivent pas dans ce contexte. *En bas de zéro*

est par ailleurs souvent senti comme relevant d'un usage plus familier au Québec. Dans un registre soigné, il est recommandé de lui préférer les autres formules mentionnées.

#### Au-dessus de zéro

Enfin, certains observateurs de la langue au Québec ont critiqué le fait d'utiliser *au-dessus de zéro* lorsqu'il est question d'une température au-dessus du point de congélation. Selon eux, on devrait dire *il fait 5 (degrés) au-dessous de zéro*, mais *il fait 5 (degrés)*. Là encore, s'il est vrai que l'on ne sent pas nécessairement le besoin de préciser *au-dessus de zéro*, il n'y a pas lieu de critiquer son emploi. On trouve, du reste, cette locution dans l'article *zéro* de nombreux dictionnaires. »<sup>108</sup>

---

<sup>108</sup> [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=sous+z%C3%A9ro&T3.x=0&T3.y=0](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=sous+z%C3%A9ro&T3.x=0&T3.y=0)